

PNUD – GABON

Département des Politiques et des Stratégies



PROFIL PAYS DU GABON

Janvier 2006



AVANT PROPOS

Le présent Profil Pays du Gabon de janvier 2006 met en exergue les traits saillants de la vie politique et institutionnelle du pays pendant l'année 2005, indique les principales caractéristiques de la situation récente du pays sur le plan social et économique, et fait le point sur l'état de la coopération au développement du pays. Aussi, est-il structuré en cinq (5) parties portant sur la: (i) situation politique et institutionnelle de 2005, (ii) situation sociale, (iii) situation économique, (iv) coopération pour le développement, (v) coopération PNUD – Gouvernement du Gabon.

Ce document a été produit par le Département des Politiques et des Stratégies du PNUD sous la:

- ❖ Supervision générale de: Mme Bintou Djibo, Représentant Résident du PNUD
- ❖ Coordination technique de: Mr Marcellin Ndong Ntah, Responsable du Département des Politiques et des Stratégies
- ❖ et avec la contribution de :
 - Mr Marcellin Ndong Ntah, Responsable du Département des Politiques et des Stratégies
 - Mme Olivia Nze-Bekale, Chef de l'Unité Communication
 - Mme Jeanne-Colette Mabert, Chef de l'Unité d'Appui au Programme
 - Mr Jean Robert Ndong Essono, Chef de l'Unité Technologies de l'Information et de la Communication.

Ce document a également bénéficié des observations et commentaires des Collègues du Programme que nous remercions ici très sincèrement.

DONNEES/INFORMATIONS IMPORTANTES DU PAYS

Superficie :	267 670 km ²
Population :	1 517 685 habitants (2003)
Pourcentage de la population urbaine :	84%
Densité de la population :	4,8 habitant/ km ²
Taux d'accroissement de la population :	2,2%
PIB courant:	3 792,1 milliards de FCFA (2004)
PIB par habitant :	5 439 US\$ (en 2004)
Taux de croissance (réel) :	2% (en 2005)
Incidence de la pauvreté :	33% (en 2005)
IDH :	0,635 (en 2003)
Rang par rapport à l'IDH :	123ème / 177 (en 2003)
Inflation :	2,0% (en 2005)
Contribution du primaire au PIB (avec pétrole)	51,77% (en 2004)
Contribution du pétrole au PIB :	43,67% (en 2004)
Contribution du secondaire au PIB :	9,10% (en 2004)
Contribution du tertiaire au PIB :	31,2% (en 2003)
Budget de l'Etat :	1 184,2 milliards de FCFA
Dette extérieure (stock) :	1 851,0 milliards de FCFA
Service de la dette publique :	523,5 milliards de FCFA
Monnaie :	Franc CFA (1Euro = 656 FCFA)
Taux de mortalité infantile :	57 décès pour mille (en 2000)
Taux de mortalité infantilo-juvenile :	87 décès pour mille (en 2000)
Taux de mortalité maternelle :	519 décès pour 100 000 naissances vivantes (en 2000)
Espérance de vie (à la naissance) :	53 ans (en 2003)
Taux net de scolarisation au primaire :	92,44% (en 2005)
Taux d'alphabétisation :	85,4% (en 2005)
Rendement interne du système éducatif :	Faible
Prévalence du VIH/SIDA :	8,2%
Principales ressources du pays :	Pétrole, manganèse, fer, diamant, bois, café, cacao
Langue officielle :	Français
Religions :	Animistes, Catholiques et Musulmans
Devise Nationale :	Union – Travail - Justice

TABLE DES MATIERES

I – Situation politique et institutionnelle en ...	5
1.1 – Election présidentielle de 2005	5
1.2 – Une diplomatie rayonnante	5
1.3 – Un événement majeur pour la coopération de sa sous-région avec le FMI....	6
1.4 – Les reformes institutionnelles.....	7
 II – Situation sociale	 8
2.1 – Profil de la pauvreté.....	8
2.2 – Profil du développement humain	9
2.3 – Les autres dimensions de la pauvreté et du développement humain	9
2.3.1 – Education	9
2.3.2 – Santé	10
2.3.3 – VIH/SIDA	11
2.3.4 – Accès à l’eau potable et à l’électricité.....	12
2.3.5 – Habitat et assainissement	12
 III – Situation économique	 13
3.1 – Le Secteur réel	13
3.1.1 – Les principales sources du PIB	13
3.1.2 – La ventilation du PIB: les composantes de la demande	15
3.1.3 – L’évolution des prix	16
3.2 – Les finances publiques	17
3.2.1 – Le solde budgétaire	17
3.2.2 – La dette publique	18
3.3 – Le secteur monétaire	19
3.4 – Le secteur extérieur	20
3.5 – Les reformes économiques engagées	21
 IV – Coopération pour le développement	 22
4.1 - Les nouveaux accords de coopération	22
4.2 – Exécution des accords de coopération en vigueur	23
4.3 – L’Alignement et l’Harmonisation de l’aide	24
 V – Coopération PNUD – Gouvernement du Gabon	 25
5.1 – Coopération en cours	25
5.1.1 – Actions de plaidoyer	25
5.1.2 – Axe Lutte contre la pauvreté	25
5.1.3 –Axe Gouvernance	27
5.1.4 – Axe Environnement	29
5.1.5 – Axe Lutte contre le VIH /SIDA et le paludisme	29
5.2 – Coopération future	30
5.2.1 – Cibles dans le domaine de coopération « lutte contre la maladie »...	30
5.2.2 – Cibles dans le domaine de coopération « gouvernance ».....	31
5.2.3 – Cibles dans le domaine de coopération « lutte contre la pauvreté »...	31

I - Situation politique et institutionnelle en 2005

1.1 – Election présidentielle de 2005

La vie politique au Gabon au cours de l'année 2005 a été marquée par l'élection présidentielle des 25 et 27 novembre 2005 qui a donné lieu à la résurgence des partis politiques d'opposition.

L'organisation de cette consultation électorale a été assurée par la Commission Nationale Electorale (CNE). Une révision constitutionnelle intervenue en janvier 2005 a instauré le scrutin à un tour pour cette consultation électorale. Le scrutin s'est déroulé globalement dans le calme sur toute l'étendue du territoire et a connu un taux de participation de 63,63%. Cinq candidats étaient en compétition, y compris le président sortant soutenu par une quarantaine de partis politiques et diverses associations sous la bannière de la «majorité présidentielle».

Le verdict prononcé le 1^{er} décembre 2005 par la Cour Constitutionnelle a consacré la victoire d'Omar Bongo Ondimba, candidat à sa propre succession, avec un score de 79,18% des suffrages exprimés. Deux candidats, dont l'un de l'opposition radicale, ont rejeté cette victoire et ont appelé les gabonais à se lever pour défendre la «légitimité de leur vote». Quoique leur appel n'ait pas été véritablement suivi par les gabonais, ils ont introduit en mi-décembre 2005 à la Cour Constitutionnelle un recours en annulation de ce scrutin qu'ils ont qualifié d'irrégulier. Après examen de cette requête, la Cour Constitutionnelle a confirmé le jeudi 05 janvier 2006, dans une ambiance chaude, la victoire d'Omar Bongo Ondimba pour un nouveau septennat après 38 ans au pouvoir. Il reste à présent au président réélu de rassembler tous les gabonais et de concrétiser ses promesses électorales contenues dans son programme baptisé «Mon Projet, des Actes pour le Gabon» afin d'améliorer les conditions de vie des gabonais. Pour ce faire, un Gouvernement de quarante-neuf (49) membres dont douze (12) femmes sous la conduite d'un nouveau Premier Ministre a été mis en place par décret présidentiel en date du 20 janvier 2006.

1.2 – Une diplomatie rayonnante

L'année 2005 a été celle de la consécration de la diplomatie gabonaise avec notamment son élection à la présidence de la 59^{ème} Assemblée Générale de l'ONU, l'organisation à Libreville du premier Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA), l'établissement de «l'Accord de Libreville» pour la pax en République Centrafricaine, et l'élection du président du Conseil Economique et Social du Gabon au poste de sénateur, membre de la Chambre haute du Parlement international des Etats pour la paix et la sécurité (une organisation internationale basée à Palerme en Italie).

L'élection du Gabon à la présidence de la 59^{ème} Assemblée Générale de l'ONU a fait de son ministre d'Etat chargée des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie, le 10^{ème} président africain de cette plus grande instance de l'ONU. Cette élection a également

permis au Gabon de co-présider en septembre 2005, à travers son Chef de l'Etat, le Sommet Mondial des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'ONU marquant le 60ème anniversaire de l'ONU et traitant l'important dossier de reformes de l'institution. Cette position stratégique a permis au Gabon de faire entendre sa voix sur les volets importants du projet de reformes des Nations Unies.

Le premier Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'UA tenue à Libreville en 2005 a été l'occasion au cours duquel les chefs d'Etat membres de cet organe spécialisé de l'UA ont examiné les contours des crises qui secouent la Côte-d'Ivoire, le Soudan et la République Démocratique du Congo. «L'Accord de Libreville» établi en 2005 dans le cadre du processus électoral présidentiel centrafricain a permis une réconciliation qui a abouti à un déroulement pacifique de la présidentielle de 2005 dans ce pays.

Le rayonnement de la diplomatie gabonaise apparaît ainsi comme l'aboutissement de l'engagement du Gabon aux initiatives de paix en Afrique.

1.3 – Un événement majeur pour la coopération de sa sous-région avec le FMI

Libreville, la capitale du Gabon, a abrité en Août 2005 un Sommet entre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et le Fonds Monétaire International (FMI), représenté par son nouveau Directeur Général, Rodrigo de Rato, qui était à la tête d'une importante délégation d'experts de Washington. Le nouveau Directeur Général du Fonds, dont c'était le premier voyage dans un pays francophone, s'est réuni avec les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEMAC, et de Sao Tomé et Principe.

Rodrigo de Rato s'est montré attentif aux interrogations des pays de la sous région, rappelant que les défis majeurs de l'Afrique aujourd'hui sont la pauvreté endémique et le sida. Il a déclaré que son organisme appuie sans réserve le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) et que la volonté du FMI est d'aider les pays du continent africain à atteindre les buts qu'ils se sont fixés. Le Fonds s'efforce de travailler en étroite collaboration avec les pays africains et les autres institutions présentes en Afrique, notamment la Banque mondiale et la BAD. Il a également souligné que son organisme travaille avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour aider à faire progresser les négociations du cycle multilatéral de Doha. Tout en encourageant les efforts d'intégration sous-régionale, Rodrigo de Rato a salué la stabilisation macroéconomique qui a porté ses fruits dans beaucoup de pays grâce aux réformes engagées. Mais il a déploré qu'en dépit du fait que la région de l'Afrique Centrale soit riche en ressources naturelles, le niveau de vie n'ait pas beaucoup augmenté. Et, parce que le secteur pétrolier est au cœur de l'économie de plusieurs pays membres de la CEMAC, il a mis un accent particulier sur les ressources pétrolières. Selon lui, il s'agit de faire en sorte que les recettes pétrolières soient utilisées d'une manière plus efficace. A cet égard, plusieurs pays de la CEMAC, dont le Gabon, ont adhéré, à l'Initiative pour la transparence des Industries extractives, l'EITI «Extractive Industry Transparency Initiative».

1.4 – Les reformes institutionnelles

Le gouvernement a poursuivi en 2005 les reformes institutionnelles en vue d'améliorer la gouvernance du pays. Ainsi, une Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite a été mise en place. Les membres du gouvernement et autres dignitaires ont été invités à y déclarer leur fortune. Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi les actions visant à améliorer l'efficacité de la fonction publique et le climat des affaires, à renforcer le système judiciaire et à restructurer/assainir le secteur des entreprises publiques.

Au cours de l'année 2005, le Gabon a finalisé la mise en place technique de l'EITI. Lors d'une Conférence de presse conjointe des ministres en charge des finances et du pétrole organisée en Octobre 2005, les deux membres du Gouvernement ont fait le point sur l'avancement de la mise en œuvre de l'EITI au Gabon et sur l'affectation de 170 milliards de francs CFA excédentaires de la rente pétrolière. A cette occasion, le ministre en charge de l'Economie et des finances a annoncé pour octobre 2005 le lancement du processus de récupération des informations par l'administrateur indépendant, et ce dans la perspective de publier un premier rapport EITI sur les revenus pétroliers de 2004. Le ministre en charge de l'Economie et des Finances a également indiqué que la plus-value pétrolière de 170 milliards de FCFA, devrait servir, conformément aux instructions du chef de l'Etat, de poursuivre les objectifs d'assainissement des finances publiques et de maintien d'un équilibre budgétaire, à :

- augmenter les dépenses d'investissements dans certains secteurs spécifiques,
- soutenir la politique sociale du Gouvernement pour la lutte contre la pauvreté,
- poursuivre la politique d'apurement des arriérés intérieurs, et
- consolider la position du Trésor public à la Banque Centrale.

Conscient que beaucoup reste à faire en matière de gouvernance, le Gouvernement a initié en 2005, avec l'appui du PNUD et de la BAD, un processus de formulation d'un Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG) dont la finalisation est prévue au 2ème semestre de l'année 2006. De même, la gouvernance a été retenue comme l'un des quatre piliers majeurs du DSCR complet. Les objectifs stratégiques recherchés à travers ce pilier sont :

- la promotion de l'efficacité et la transparence dans la gestion de l'Etat par (i) la rationalisation des dépenses et l'optimisation des recettes publiques, (ii) la participation du pays à l'Initiative pour la Transparence des Industries extractives (EITI), (iii) la réforme administrative, et (iv) le renforcement des missions de l'Etat et des Institutions démocratiques, et (v) la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite;
- la consolidation de l'état de droit par (i) la réforme judiciaire et (ii) la réforme juridique;
- l'amélioration de l'environnement des affaires particulièrement par (i) le développement du secteur privé et (ii) l'amélioration de la gouvernance d'entreprises;
- la promotion de la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques par (i) la mise en œuvre de la décentralisation, (ii) le renforcement des capacités des autorités locales et (iii) le renforcement des capacités de la société civile et des acteurs communautaires.

II – Situation sociale

2.1 - Profil de la pauvreté

Les données récentes sur le profil de la pauvreté au Gabon émanent de l'Enquête Gabonaise pour l'Evaluation et le suivi de la Pauvreté (EGEP) de 2005 menée avec l'appui de la Banque Mondiale et qui a complété l'Enquête sur la Perception de la Pauvreté (EPP) réalisée en 2004 avec l'appui du PNUD.

Les résultats de l'EGEP 2005 révèlent que l'incidence de la pauvreté au Gabon est d'environ 33%. Ce chiffre n'est pas à comparer avec les résultats de l'étude de la Banque Mondiale de 1994 qui estiment l'incidence de la pauvreté relative autour de 60% en 1994 car les méthodologies et les bases statistiques de ces travaux ne sont pas identiques et n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement. Toutefois, les résultats de l'EGEP 2005 confirment non seulement le caractère urbain de la pauvreté gabonaise, mais également la persistance des inégalités verticales.

En effet, avec une incidence de la pauvreté d'environ 30%, le milieu urbain qui abrite 80% de la population compte près de 75% des pauvres tandis que le milieu rural avec 20% de la population et une incidence de pauvreté d'environ 45% compte un peu plus de 25% des pauvres. La profondeur de la pauvreté revêt les mêmes contours que l'incidence de la pauvreté. Elle est de 10% au niveau national dont 9% en milieu urbain et 16% dans les campagnes.

De plus, l'indice de Gini est estimé à 0,437 et plus de 90% du revenu total est accaparé par les non pauvres. Les ménages du quintile le plus riche concentrent la moitié du revenu total. Quel que soit le type de revenu, la part dans le revenu national total croît avec le quintile de niveau de vie. Même les transferts publics n'échappent pas à ce constat: le cinquième quintile le plus riche en reçoit 33,5% contre 9,5% pour le quintile le plus pauvre. Le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2005 a montré que de telles inégalités diminuent considérablement l'effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et obstruent ainsi la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Par ailleurs, le sentiment d'être frappé par la pauvreté est assez répandu au sein de la population. L'EPP 2004 révèle en effet que 81,4% des répondants considèrent leurs conditions de vie comme celles de «personnes pauvres». A cet égard, la population associe la pauvreté aux trois repères suivants: le niveau de revenu, l'état de santé et les conditions de logement. De plus, l'EGEP 2005 indique que près de la moitié de la population (43%) vit dans les ménages où l'on se sent pauvre. Cette perception élevée de la pauvreté contraste toutefois avec l'incidence de la pauvreté révélée par l'EGEP 2005, à savoir 33% de la population. D'où le recours à un indicateur composite tel que l'Indice sur le Développement Humain (IDH) pour affiner davantage la compréhension du phénomène de la pauvreté.

2.2 – Profil du développement humain

L'IDH est un indice composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain, à savoir la longévité, l'instruction et le niveau de vie. Classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sur la base de son PIB/habitant (estimé à 5 439 US\$ en 2004), le Gabon n'est pas sur la trajectoire de l'IDH des pays de cette catégorie, mais plutôt sur celle des pays à faible revenu.

L'IDH du Gabon pour l'année 2003 publié par le RMDH 2005, à savoir 0,635 classe le pays au 123^{ème} rang mondial correspondant à la catégorie de développement humain moyen, soit un décalage de 43 places par rapport à son classement mondial basé sur le PIB par habitant en PPA (Parité de Pouvoirs d'Achat). Ce décalage entre IDH et PIB/habitant en PPA est récurrent au Gabon depuis plusieurs années. En 2002, il était de 50 places tel que publié par le RMDH 2004.

Cette situation est souvent justifiée par l'effet d'éviction de l'important service de la dette publique sur les investissements dans les secteurs sociaux. Cet argument peut être complétée par l'exécution non satisfaisante du budget d'investissements publics.

Afin d'améliorer son profil de la pauvreté et de développement et d'assurer la réalisation des OMD, le Gabon s'est engagée en 2002 dans l'élaboration d'un DSCR (Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) avec l'appui des partenaires au développement tels que la Banque Mondiale, le FMI, le PNUD, la BAD l'Union Européenne et la Coopération française. La version intérimaire du DSCR a été rendue public en 2003. Après cette publication, il s'en est suivi un processus d'enrichissement ayant abouti aujourd'hui à une version complète qui s'articule autour des quatre (4) piliers suivants: (i) la promotion d'une croissance économique forte, durable, de qualité et plus favorable aux pauvres; (ii) l'amélioration significative de l'accès de toutes les populations aux services sociaux essentiels; (iii) l'amélioration des infrastructures; et (iv) la promotion de la bonne gouvernance. La version complète du DSCR a été adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 12 janvier 2006

2.3 - Les autres dimensions de la pauvreté et du développement humain

2.3.1 – Education

Avec un taux d'alphabétisation de 85,4% en 2005, l'un des plus élevé d'Afrique subsaharienne, et un taux net de scolarisation au primaire évaluée à 92,44%, la population gabonaise est assez alphabétisée et scolarisée. Mais, cette performance doit être relativisée du fait de la faible efficacité interne du système éducatif gabonais. En effet, ce système connaît de nombreux dysfonctionnements que traduisent les taux de redoublement considérables. Ils sont environ de 50% en première année du primaire, 30% la seconde année et sont accompagnés d'un grand nombre d'abandons en cours de scolarité. 25% d'une classe d'âge n'achèvent pas le cycle primaire. Le phénomène de redoublement est imputé en partie aux effectifs pléthoriques dans les grands centres urbains tels que Libreville, au manque d'enseignants en milieu rural et dans certains centres urbains, à la qualité des enseignements et à la qualité des enseignants.

Pour faire face à cette situation, une réforme du système éducatif primaire a été initiée par les pouvoirs publics. Elle s'articule autour des activités d'éveil au pre-primaire et de l'Approche par les Compétences de base (APC) appelées à ramener le cursus primaire des jeunes gabonais de 6 à 5 ans. Les effets escomptés de cette réforme sont précisément: (i) une augmentation sensible du nombre d'élèves ayant subi avec succès l'ensemble du cursus primaire, et (ii) une diminution significative de la déperdition scolaire, des redoublements et de l'analphabétisme.

Par ailleurs, l'EGEP 2005 indique que la dépense moyenne d'éducation par ménage est assez élevée. Elle représente environ 4,7% de la dépense totale des ménages. Le poids des dépenses privées d'éducation est plus élevé pour les pauvres. Les ménages les plus pauvres dépensent en effet 5,5% de leurs ressources pour l'éducation contre 3,8% pour les ménages les plus riches. Fort de ce constat et des autres éléments de diagnostic de secteur de l'éducation, le Plan stratégique de l'éducation en cours de finalisation se propose d'atteindre les résultats suivants: (i) une meilleure accessibilité des pauvres à l'éducation, (ii) une amélioration du rendement interne du système éducatif; (iii) une meilleure gestion des ressources humaines et financières du système à travers ses structures déconcentrées; (iv) une meilleure planification du système éducatif grâce à la mise en place des outils d'aide à la décision; et (v) une amélioration de l'efficacité externe par l'orientation des élèves et des étudiants de l'enseignement supérieur et professionnel vers les formations susceptibles de procurer un emploi.

2.3.2 - Santé

La santé est sans doute le secteur où le niveau de revenu du Gabon contraste le plus avec ses performances. En effet, le Gabon a des indicateurs de santé similaires à ceux des pays pauvres.

L'espérance de vie à la naissance est estimée par le RMDH 2005 à 55,2 ans pour les femmes et à 53,7 pour les hommes contre 56,8 ans et 54,1 ans respectivement pour les femmes et les hommes malgaches. Ces chiffres sont assez révélateurs lorsque l'on se réfère au PIB/habitant en PPA de l'année 2003 qui est de 6 397 US\$ pour le Gabon et de 809 US\$ pour Madagascar.

De plus, l'EDS (Enquête Démographie Santé) 2000 estime le taux de mortalité infantilo-juvenile à 87 décès pour 1 000 habitants, ce qui est assez élevé pour un pays comme le Gabon compte tenu de son niveau de revenu. De même, avec un taux de 57 pour mille (EDS 2000), la mortalité infantile constitue une préoccupation au Gabon. La mortalité maternelle est également élevée avec un taux de 519 décès pour 100 000 naissances vivantes, soient 250 décès maternels par an (EDS 2000). En 2003, sur 19 101 accouchements enregistrés dans les structures sanitaires, l'on a dénombré 49 décès maternels et 156 décès de nouveaux nés au cours de la période néo-natale.

Ces taux élevés de mortalité et de morbidité sont dus aux affections respiratoires, aux maladies diarrhéiques, aux anémies, à la drépanocytose, à la malnutrition, à la rougeole, et surtout au paludisme.

L'EGEP 2005 révèle que l'accès aux services de santé (entendu comme la probabilité de visiter les services de santé pendant les quatre dernières semaines) est inégal car les

ménages pauvres recourent largement moins aux services de santé que les ménages riches, avec une probabilité de 8% contre 16%. Les ménages les plus pauvres comptent pour environ 14% du total des visites aux centres de santé, contre 25% pour les ménages plus riches. Cette disparité s'explique partiellement par le coût élevé des consultations de santé et le manque de médicaments disponibles.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement est en voie de finaliser un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) pour la période 2006–2010 et dont les objectifs stratégiques sont: (i) améliorer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du système sanitaire; (ii) valoriser et développer les ressources humaines en adéquation avec les besoins du système de santé; (iii) améliorer le financement et l'utilisation des ressources financières du système de santé; (iv) adapter l'offre et la qualité des services de santé pour répondre aux besoins de la population; (v) maîtriser les principaux problèmes de santé et améliorer les déterminants sanitaires environnementaux. La mise en œuvre du PNDS sera renforcée par le Plan national de lutte contre le paludisme, le plan national de lutte contre la tuberculose, et d'autres initiatives visant à améliorer l'état sanitaire du pays.

2.3.3 - VIH/SIDA

La prévalence du VIH/SIDA au Gabon est estimée en 2004 à 8,2% sur la base des données émanant des sites sentinelles. Les données les plus récentes recueillies par UNAIDS montrent que 4,2% de la population âgée entre 15 et 49 ans est infectées du VIH/SIDA.

Avec ces estimations, le VIH/SIDA constitue désormais une menace réelle de santé publique et même de développement au Gabon dont les grandes villes (Libreville et Port-Gentil notamment) sont les plus exposées. Afin d'endiguer ce fléau, le Gouvernement a adopté un Plan Stratégique de lutte contre le VIH/SIDA pour la période 2000 – 2005 qui est en cours d'exécution et dont les objectifs sont: (i) assurer une surveillance épidémiologique effective du VIH/SIDA et des autres IST; (ii) prévenir la survenue de nouvelles infections par le VIH au sein de la population générale grâce à la réduction des facteurs favorisant la transmission sexuelle du VIH; (iii) développer la compétence sociale face au VIH/SIDA en vue de la constitution d'un «vaccin social» au sein de la population générale grâce à la mise en œuvre de l'approche «réponse locale»; (iv) réduire la vulnérabilité des groupes particulièrement exposés à l'infection par le VIH par la mise en œuvre de plans d'action sectoriels de lutte contre le VIH/SIDA; (v) améliorer le bien-être des personnes vivant avec le VIH/SIDA grâce à la prise en charge médicale et psychosociale; (vi) réduire la transmission par les voies autres que sexuelles grâce à la sécurité transfusionnelle, en milieu de soins et au laboratoire, et grâce à la prévention systématique de la transmission mère-enfant; (vii) créer un environnement social, éthique et juridique favorable au respect de la dignité et des droits des personnes infectées ou affectées par le VIH; (viii) accroître les capacités de gestion et les performances du Programme National de Lutte contre le SIDA.

Malgré une volonté politique affichée dans la lutte contre le VIH/SIDA à travers notamment l'action de l'OPDAS (Organisation des Premières Dames Africaines pour la Lutte contre le VIH/SIDA) sous le leadership de l'Épouse du Chef de l'État et la création des Centres de Traitement Ambulatoires (CTA), les allocations budgétaires consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA restent marginales avec un pourcentage strictement inférieur à 0,15% du budget total de l'État au cours de ces trois dernières années. Pire encore, cette allocation budgétaire connaît une tendance baissière sur la période susmentionnée. L'essentiel du

financement actuel pour la lutte contre le VIH/SIDA provient des bailleurs de fonds. Compte tenu des ravages du VIH/SIDA et de son impact méso et macro économique certain, une attention particulière mérite d'être portée sur cette question d'allocation budgétaire.

2.3.4 - Accès à l'eau potable et à l'électricité

Les résultats de l'EGEP 2005 révèlent une légère amélioration de l'accès à l'eau potable. En effet, les eaux de surface sont en 2005 la principale source d'approvisionnement pour 17% des ménages sur le plan national contre 23% en 2000; pour 5% des ménages urbains contre 7% en 2000; pour 59% de ménages ruraux contre 66% en 2000. Le Gouvernement entend consolider cette évolution positive à travers notamment des programmes d'hydraulique villageoise.

L'accès à l'électricité a également connu une évolution positive de 2000 à 2005. En effet, plus de huit ménages sur dix utilisent l'électricité en 2005 contre trois sur quatre en 2000. Principale source d'éclairage, l'électricité est utilisée par 93% ménages urbains en 2005 contre 90% en 2000; et par 35% des ménages ruraux contre 30% en 2000. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages (environ trois cinquièmes) sont directement connectés au réseau de la SEEG (Société de l'Energie et de l'Eau du Gabon), plus d'un sur cinq ont recours à la connexion d'un voisin et 3% utilisent leur propre source d'électricité (groupe électrogène, panneau solaire, etc...). L'EGEP 2005 révèle toutefois que les ménages pauvres éprouvent plus de difficultés à accéder non seulement à l'électricité, mais également à l'eau potable. Le Gouvernement entend relever ce défi et maintenir la tendance positive d'accès à l'électricité dans le cadre de l'exécution du DSCRP complet qui consacre un des ses quatre piliers à l'accès aux services et infrastructures de base.

2.3.5 - Habitat et assainissement

Les résultats de l'EGEP 2005 indiquent que 46% environ des ménages vivent dans les quartiers moins salubres et que les ménages résidant dans les quartiers salubres sont essentiellement en location tandis que la propriété domine dans les quartiers moins salubres. L'on assiste ainsi dans les grands centres urbains à l'édification des bidonvilles dans lesquels les conditions sanitaires sont mauvaises. Ces bidonvilles sont souvent érigés dans les endroits impropres à l'habitat tels que les zones marécageuses.

Cette situation préoccupante en soi traduit un déficit important en logements et en terrains viabilisés. Afin d'inverser cette tendance, le Gouvernement envisage mettre en place une nouvelle politique du logement visant à augmenter l'offre de terrains viabilisés, développer les mécanismes rapides à la propriété foncière, promouvoir l'utilisation de matériaux locaux et assainir les quartiers sous-intégrés.

L'assainissement est encore bien en deçà des normes. En effet, moins de deux ménages sur cinq utilisent des sanitaires qualifiables d'hygiéniques c'est-à-dire disposant d'un WC avec chasse d'eau et latrines améliorées. L'utilisation de sanitaires hygiéniques reste faible pour toutes les couches de la population. Même parmi les ménages du quintile le plus riche, 47% des ménages utilisent des toilettes non hygiéniques (latrines simples, fosses, etc...).

III - Situation économique

Cette situation est appréciée sous le prisme du comportement des quatre secteurs suivants: (i) le secteur réel; (ii) le secteur finances publiques; (iii) le secteur monétaire; et (iv) l'extérieur. Cette analyse se termine par un point sur les réformes économiques engagées par le pays.

3.1 - Le secteur réel

L'analyse du secteur réel montre la configuration de l'équilibre entre l'offre et la demande globales, à travers respectivement les sources du PIB et la ventilation du PIB. Les prix en tant que reflets de la confrontation entre l'offre et la demande sur le marché national sont examinés au terme de l'analyse

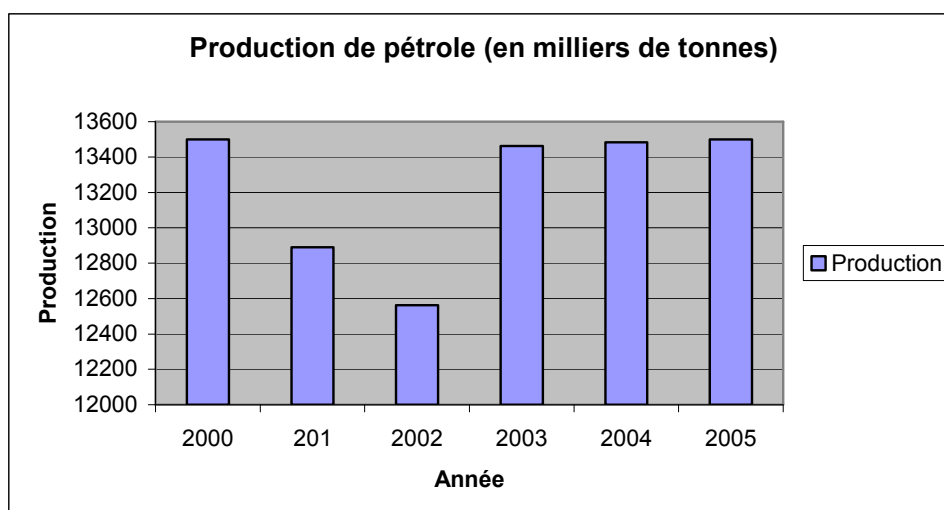
3.1.1 – Les principales sources du PIB

L'activité économique du Gabon est dominée par l'exploitation des ressources naturelles extraites du sol et du sous-sol. Le pays compte aujourd'hui trois grands produits d'exportation que sont le pétrole, le bois et le manganèse.

L'activité pétrolière s'organise globalement autour de l'exploration et de la production.

L'exploration peut être appréhendée à partir de l'évolution du niveau des investissements, qui a atteint 312,1 milliards de francs CFA en 2004, soit une baisse de 23,9% par rapport au niveau de l'année 2003 (410,1 milliards). Cette baisse confirme la morosité de l'activité pétrolière observée au début de la décennie 2000.

La production, quant à elle, s'est relevée légèrement en 2003 et 2004 (6,9% et 0,3%) après une baisse en 2000 et en 2002 respectivement de - 4,51% et de - 2,53% comme le montre le graphique ci-après. Le prix moyen du brut gabonais est passé de 27,16 dollars en 2000 à 35,75 dollars en 2004. Il a connu une appréciation continue de 2000 à 2004, soit une appréciation de 5,6% en 2002, 15,84% en 2003 et 28,32% en 2004. Il s'est également apprécié en 2005 avec un niveau de 36,9 dollars. Les exportations de pétrole ont connu presque le même cycle que celui de la production avec un léger relèvement en 3,8% en 2003 et de 0,41% en 2004.



Graphique N°1 – Evolution de la production pétrolière

La production de bois a connu une baisse en 2001 et en 2002 (- 4,9 % et - 19,99 %), une légère hausse de 6,9 % en 2003, avant de retomber en 2004 (- 15,13 %). Les exportations de bois ont suivi une évolution semblable (- 10 % en 2001, - 16,58 % en 2002, - 1089 % en 2003 et - 5,53 % en 2004).

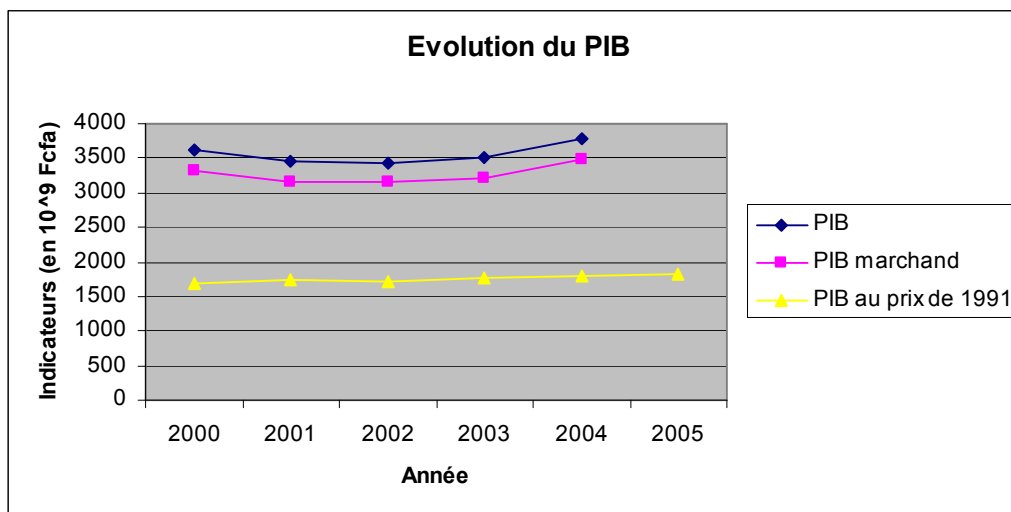
Le secteur minier concerne essentiellement le manganèse dont la production et les exportations (environ 2,4 millions de tonnes 2004) sont en hausse continue depuis 2001.

D'une manière générale, la part du pétrole dans le PIB est restée prépondérante: 48,41% en 2000, 41,54% en 2001, 41,74% en 2003 et 44,41% en 2004. **En moyenne sur les cinq dernières années, le secteur du pétrole représente 45% du PIB, 78% des recettes d'exportation et 62% des recettes budgétaires.** Le secteur bois ne représente que 2,4% du PIB en 2004 contre 2,6% en 2003, 2,53% en 2002, 2,80% en 2001 et 2,82% en 2000. Quant au secteur mines, il représente 2,46 % du PIB en 2004, 1,64 % en 2003, 1,60 % en 2002, 1,4 % en 2001 et 1,30% en 2000. En 2004, l'agriculture, la pêche et l'agro-industrie et les mines ne représentent que 8,1% du PIB courant et le secteur tertiaire (les services, le transport et le commerce) compte pour 31,2%. C'est dire que l'économie gabonaise dont la production nationale est décrite dans le tableau ci-après reste très dépendante du pétrole.

Tableau n°1: Evolution du PIB

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Indicateurs (en 10⁹ FCFA)						
Produit intérieur brut	3 606	3 454	3 437	3 519	3 792,1	
PIB marchand	3 316	3 161	3 144	3 217	3 493,9	
PIB aux prix de 1991	1 693	1 730	1 725	1 768	1 791,6	1 827,4 (p)
Variation annuelle (en %)	0,5	2,1	0,2	2,1	0,4	2,0 (p)

Sources: - Ministère de l'Economie et des Finances (2003, 2004 et 2005).- Tableaux de bord de l'économie, 2002, 2003 et 2004. - Libreville
- (p) : Prévisions du Gouvernement



Graphique N° 2 – Evolution du Produit Intérieur Brut

Tandis que le PIB courant connaît un fléchissement en 2001 et 2002 avant de se relever en 2003 et 2004, le PIB réel (au prix de 1991) n'a cessé d'augmenter depuis 2000. En effet, le Gabon enregistre un taux de croissance réelle de 0,5% en 2000, 2,1% en 2001, 0,2% en 2003 et 0,4 % en 2004. Les prévisions de 2005 fixent le taux de croissance du PIB autour de 2% du fait notamment de la flambée des prix du pétrole.

3.1.2 - La ventilation du PIB: les composantes de la demande

L'examen des principales composantes de la demande contenues dans le tableau n°2 révèle la prépondérance de la consommation, notamment la consommation privée, sur l'investissement et le solde extérieur.

Tableau n°2: Les composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Investissement	21,8	25,8	24,4	22,9	22,8	23,6
Public	2,9	4,7	4,0	3,9	4,0	4,2
Privé	18,9	21,0	20,5	19,0	18,8	19,4
Consommation	43,8	50,9	52,3	54,3	55,3	56,0
Publique	9,5	11,5	10,9	10,8	10,5	10,3
Privée	34,3	39,4	41,4	43,5	44,7	45,8
Solde Extérieur	34,3	23,3	23,3	22,8	22,0	20,4
Exportations	57,5	59,0	58,0	57,0	55,5	54,0
Importations	-33,9	-35,7	-34,7	-34,1	-33,5	-33,6

Source: BAD/OCDE (2004). – Perspectives économiques en Afrique. (e): estimations (p): prévisions

La bonne tenue du solde commercial extérieur durant la période 2000 – 2005 s'explique surtout par les exportations du pétrole. De même, le poids des investissements liés au pétrole

dans l'économie gabonaise (environ 13% du PIB) explique un taux élevé d'investissement, plus de 20% sur la période 2000 – 2005.

L'investissement pétrolier constitue également une composante de la demande intérieure comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau n° 3 : Evolution de la demande intérieure ou domestique

(En milliards de francs CFA))	En nominal (aux prix du marché)					En volume (aux prix de 1991)				
	2000	2001	2002	2003	2004	2000	2001	2002	2003	2004
Demande intérieure	2475,6	2809,4	2854,5	2839,2	2895,3	1508,2	1654,3	1645,2	1637,7	1671,8
Consommation totale	1667,8	1756	1793,0	1818,7	1858,6	1067,4	1100,7	1098,1	1096,7	1125,7
Publique	490,5	537,2	520,3	501,5	496,7	349	372,1	340,5	328,6	334,4
Privée	1177,3	1218,8	1272,7	1317,2	1362,1	718,4	728,6	757,6	768,1	791,3
Investissement total	807,8	1053,4	1061,5	1020,5	1036,5	440,8	553,5	547,1	541,0	545,3
Dont: Pétrole	308,9	455,3	468	410,1	387,1	171,1	239	240,8	231,9	221,6
Hors pétrole*	241,9	277,1	275,7	275,8	285,8	126,6	142,2	138,7	136,0	137,9
Administration	180,1	240,0	232,9	247	271,5	101,1	129,3	122,9	127,8	139,1

Source : Ministère de l'Economie et des Finances (2003, 2004 et 2005).- Tableaux de bord de l'économie, 2002, 2003 et 2004. – Libreville.

Ce tableau montre par ailleurs que sur la période 2000 – 2004, la consommation domestique est nettement supérieure à l'investissement et que le niveau des investissements du secteur privé hors pétrolier (largement inférieur à celui du secteur pétrolier) s'approche de celui des investissements publics. Ce qui laisse présager un déficit interne important.

En somme, l'évolution des principales composantes de la demande intérieure confirme la nature rentière de l'économie gabonaise qui n'a pas encore véritablement impulsé une réelle dynamique de production nationale.

3.1.3 – L'évolution des prix

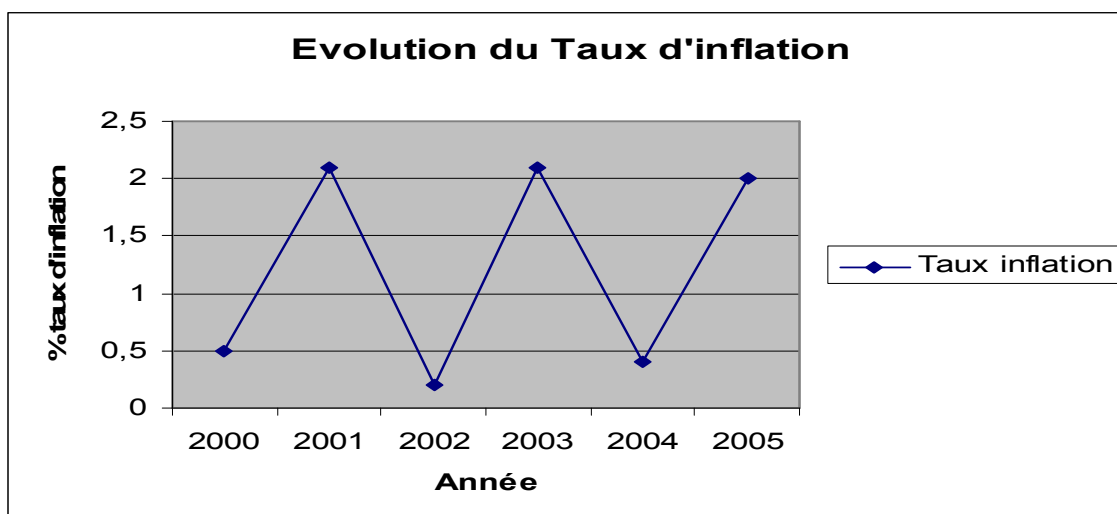
Depuis plusieurs années déjà, le pays qui est à la quête de la stabilité macroéconomique ne connaît pas de tensions inflationnistes comme l'attestent le tableau et le graphique ci-après.

Tableau N° 4 – Evolution du taux d'inflation

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'inflation	+0,5%	+2,1%	+0,2%	+2,1%	+0,4%	+2,0% (p)

Sources : - Ministère de l'Economie, des Finances.- Tableaux de bord de l'économie, 2002, 2003 et 2004.

- (p) : Prévisions de la Direction Générale de l'Economie. – Ministère de l'Economie et des Finances.



Graphique N° 3 – Evolution du taux d'inflation

Afin de maintenir la maîtrise des prix, le Ministre des finances a opté de ne pas répercuter la hausse du prix du baril sur les prix de détail à la pompe. Compte tenu des premières statistiques mensuelles de 2005, il est fort probable que la prévision de 2005 soit revue à la baisse.

3.2 - Les finances publiques

La situation des finances publiques du Gabon est appréciée à partir du budget de l'Etat et du volume de la dette publique.

3.2.1 - Le budget de l'Etat

Le budget de l'Etat pour l'année 2005 est fixé à 1 184,2 milliards de FCFA, soit une hausse de 6,39% par rapport au budget 2004 qui était établi à 1 113 milliards de FCFA et qui était également en progression de 6,2% par rapport au budget 2003. Les grandes masses de dépenses du budget de l'Etat sont: le service de la dette publique (44,2% en 2005), les dépenses de fonctionnement (41,6% en 2005) et les dépenses d'investissement (14,2% en 2005). Le budget d'investissement représente une proportion très faible des allocations budgétaires, et ce depuis plusieurs années. Le budget de l'Etat est essentiellement financé par les ressources propres de l'Etat (97% en 2005 et près de 70% en 2004); la contribution de pétrole dans ces ressources propres étant en moyenne de l'ordre de 50% pour les années 2004 et 2005. Ce qui confirme la forte dépendance du pays vis-à-vis du secteur pétrolier.

Le solde primaire quant à lui a connu une baisse - 34,43% en 2001 et de - 34,71% en 2002 avant de se relever en 2003 et 2004, respectivement de 48,45% et de 8,61%.

Le solde budgétaire base engagement a connu un fléchissement de - 26,62 % en 2002, avant de se relever en 2003 et 2004 (11,66 % et 9,56 %). Les prévisions 2005 du Ministère de l'Economie et des Finances tablent pour 230 milliards de FCFA contre 92,8 en 2004. Quant au solde budgétaire base caisse, il a connu sur la même période une baisse en 2001 (- 73,50 %) et 2004 (- 44,16 %).

Rapporté au PIB, le solde primaire s'est sensiblement amélioré en 2003 et 2004, il est passé de 7,89 % 2002 à 11,44 % en 2003 et 11,53 % en 2004. Il en est de même pour le solde base engagement rapporté au PIB, qui est passé de 3,51 % en 2002 à 7,43 % en 2003 pour atteindre 7,55 % en 2004. Cependant, le solde base caisse rapporté au PIB a chuté en 2004, après s'être légèrement accru en 2002 et 2003.

D'une manière générale, l'examen minutieux de la situation financière du Gabon est révélateur d'une situation préoccupante qui a conduit les autorités à solliciter le concours du Fonds Monétaire International (FMI), à cause notamment de:

- la diminution tendancielle des recettes budgétaires du fait notamment de la tendance baissière de la production pétrolière; et
- l'accroissement sensible des dépenses, principalement les charges d'intérêts et accessoires au titre du paiement de la dette extérieure.

Concernant le deuxième point, il apparaît que le déficit budgétaire a été accentué par le niveau élevé des taux d'intérêt réels, à cause précisément du paiement des intérêts de la dette. A cet égard, un certain nombre d'études faites sur les finances publiques gabonaises (notamment celle du FMI en 1994) ont révélé une relation forte entre le déficit budgétaire et la dette publique, parce que l'excès des dépenses sur les recettes a souvent été financé par un accroissement de l'encours de la dette.

3.2.2 - La dette publique

L'endettement constitue depuis quelques années l'un des problèmes majeurs de l'économie gabonaise, bien que l'amélioration des recettes budgétaires ait permis à l'Etat d'honorer ses engagements vis-à-vis des créanciers (extérieurs et intérieurs) à hauteur de 306,3 milliards de francs CFA en 2004 contre 305,9 milliards en 2003. Les règlements sur la dette extérieure ont augmenté de 2,9% entre 2003 et 2004 tandis que ceux de la dette intérieure ont diminué de 6,8% sur la période.

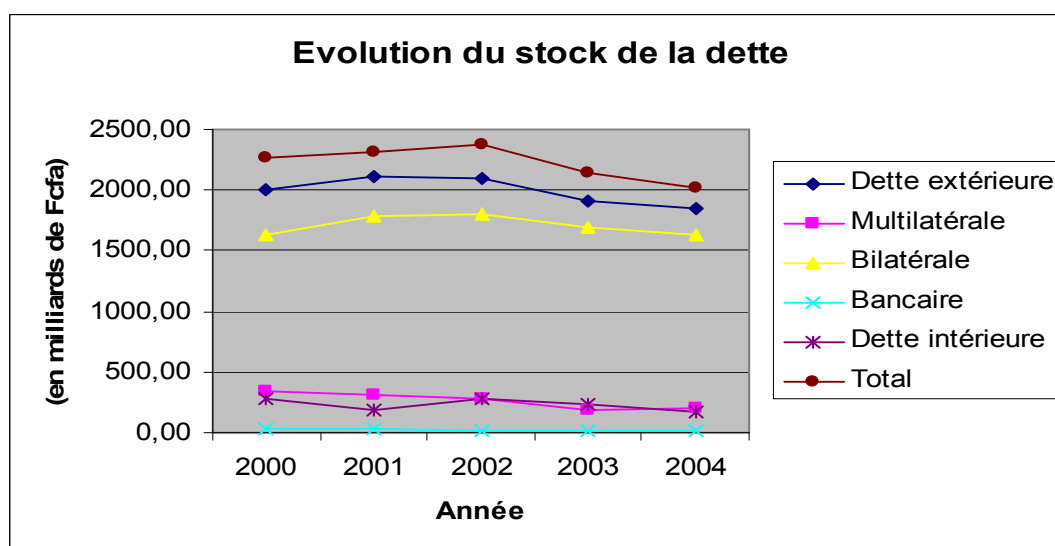
Tableau n° 5 : Evolution du stock de la dette

<i>(en milliards de Fcfa)</i>	2000	2001	2002	2003	2004
Dette extérieure	2001,8	2117	2095	1906,1	1851,0
Multilatérale	336,4	308,5	276,2	193,6	198,6
Bilatérale	1627,2	1782	1798	1693,9	1634,5
Bancaire	38,2	26,7	21,1	18,6	17,9
Dette intérieure	272,5	193,3	279,2	239,3	168,9
Total	2274,3	2310	2375	2145,4	2019,9
Ratio Dette/PIB	63,06	66,8	69,10	60,96	53,26
Ratio dette/Exportations	96,20	110,80	133,33	116,14	90,30

Source: Ministère de l'Economie et des Finances. - Tableaux de bord de l'économie, 2002, 2003 et 2004.

Comme l'indiquent le tableau ci-dessous et le graphique ci-après, la dette totale du Gabon est en baisse depuis 2003 (-9,66% en 2003 et -5,84 % en 2004), en raison de la

tendance à la baisse amorcée depuis 2001 par la dette extérieure, qui représente plus de 90% de la dette totale.



Graphique N°4 – Evolution du stock de la dette

Le ratio dette totale/PIB s'est sensiblement amélioré par rapport aux périodes précédentes, puisqu'il se situe depuis 2003 en dessous du seuil acceptable par la CEMAC dans le cadre de la surveillance multilatérale (70%) et même en dessous du seuil acceptable au sein de l'Union Européenne (60%), alors qu'il était supérieur à 73% au cours des années 90. Selon la dernière analyse du FMI sur la soutenabilité de la dette, ce ratio qui ne représente plus que 43% en 2005, devrait diminuer jusqu'à 32,7% en 2008, et à 16,6% en 2013. Ce qui rendrait la dette publique du Gabon soutenable. Toutefois, malgré l'effort de désendettement entrepris par l'Etat, qui s'est traduit en 2004 par une réduction de 5,8% du stock de la dette publique, l'encours de la dette publique demeure cependant encore élevé. Il en est de même du service de la dette qui représente en 2005 environ 44% du budget de l'Etat.

3.3 - Le secteur monétaire

Les ressources du système monétaire connaissent, à fin décembre 2004, un accroissement de 9,5 % en glissement annuel. Cette évolution est liée à la consolidation des ressources extra monétaires et à l'augmentation de la masse monétaire. En hausse de 10,5 %, la masse monétaire (M2) atteint 656,9 milliards de francs CFA en décembre 2004, contre 594,6 milliards en décembre 2003, 601,5 milliards en décembre 2002, 567,8 milliards en 2001 et 448,8 milliards de francs CFA en 2000.

En 2004, les ressources extra monétaires croissent de 5,5 % pour s'établir à 163,8 milliards de francs CFA contre 155,2 milliards en décembre 2003. Une telle évolution tient à l'appréciation des fonds propres qui passent de 194 milliards de francs CFA en décembre 2003 à 209,9 milliards en décembre 2004 malgré le recul (d'environ 7,4 milliards) des Autres Postes Nets. La masse monétaire (M2) connaît donc une progression depuis l'année 2000, excepté en 2003 où l'on observe une légère baisse (-1,14 %). Ses deux composantes (les disponibilités monétaires et la quasi-monnaie) suivent quasiment la même évolution.

Quant aux contreparties de la masse monétaire, **les Avoirs Extérieurs Nets (AEN)** accusent une forte détérioration en 2001 (-106,62 %). Ils passent de 173,7 milliards de francs CFA en 2000 à - 11,5 milliards de francs CFA en 2001, avant de se relever par la suite. Les AEN atteignent 285,5 milliards de francs CFA en décembre 2004, contre 75,5 milliards en décembre 2003, soit un accroissement substantiel de 278,1%. Ce renforcement est dû à la fermeté des marchés du pétrole et du manganèse, ainsi qu'à la mise en place de l'accord de confirmation avec le FMI.

Durant la période sous revue, **le crédit intérieur** se contracte. Il croît légèrement en 2001 (2,84%), avant de connaître un glissement à la baisse jusqu'en 2004, soit -1,07% en 2002, - 4,65% en 2003 et - 20,62 % en 2004.

Les créances nettes sur l'Etat enregistrent, en glissement annuel, une contraction de 45%. Elles atteignent 112,5 milliards de francs CFA en décembre 2004 contre 207,9 milliards en décembre 2003. Cette réduction des créances nettes sur l'Etat résulte de la poursuite de l'assainissement des finances publiques qui favorise la consolidation de la trésorerie de l'Etat. Ainsi, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est sensiblement améliorée. Elle est en effet passée de 237,9 milliards de francs CFA en décembre 2003 à 148,2 milliards en décembre 2004. Par conséquent, le taux de couverture de la monnaie s'est conforté en se situant à 61,8% en décembre 2004 contre 44,0% en décembre 2003.

3.4 - Le secteur extérieur

L'évolution de la balance des paiements au cours des dernières années traduit bien la tendance générale de l'économie gabonaise. Elle est le reflet de son instabilité et de sa fragilité.

Ainsi, la balance globale du Gabon est structurellement déficitaire. Le déficit s'est accentué en 2001 et 2002 où il atteint respectivement 232,3 milliards et 138,5 milliards de francs CFA. Le déficit de la balance globale baisse de 8,6 % et atteint 49,1 milliards de francs CFA en 2004 contre 53,7 milliards en 2003, grâce notamment à l'amélioration de l'excédent commercial et, dans une moindre mesure, au léger recul du déficit des capitaux.

Le solde courant connaît une forte baisse en 2001 (-86,5%), une très forte augmentation en 2003 (79,75%) et un repli en 2004 (- 3,23%), où il se situe à 409,8 milliards de francs CFA contre 423,5 milliards en 2003. Cette tendance est due à la dégradation du solde de la balance des revenus (- 97,7%) et des services (- 15,6%) en dépit des bonnes performances de la balance commerciale (27,9%).

En 2004, le solde excédentaire de la balance commerciale atteint 1587,4 milliards de francs CFA contre 1241,2 milliards en 2003, suite à une augmentation des exportations (21,1%), plus que proportionnelle par rapport à celle des importations (7,2%).

Trois facteurs expliquent l'embellie des exportations: la hausse du prix du baril de pétrole (+29,5 %), celles des exportations de pétrole (+2,6%) et de manganèse (+25,8%), en dépit de la baisse du taux de change dollar US/FCFA (-11,9 %).

3.5 – Les reformes économiques engagées

Pour relever les nombreux défis auxquels l'économie gabonaise fait face (faible diversification, poids élevé de la dette, perspectives de réduction continue de la production pétrolière, etc...), les autorités nationales se sont résolues en 2003 dans un programme économique à moyen terme, à poursuivre les efforts d'ajustement et à renforcer les mesures structurelles visant à promouvoir l'investissement privé et à diversifier l'économie de façon à augmenter significativement le taux de croissance et à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 conformément aux engagements du Sommet du Millénaire de Septembre 2000.

L'exécution de ce programme économique est soutenue par les accords de confirmation (Stand By Agreements –SBA-) du FMI. Le 28 mai 2004, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un SBA avec le Gabon pour un montant de 102 millions de dollars (soit environ 57 milliards de FCFA) mobilisables en 5 tranches trimestrielles jusqu'en juin 2005. Cet accord a été suivi d'un autre accord relatif au rééchelonnement par les créanciers publics du Gabon (Club de Paris) de près 473 milliards de FCFA de la dette extérieure du pays.

Le calendrier des reformes associées à l'accord de confirmation de mai 2004 avec le FMI est assez contraignant et prévoit entre autres la maîtrise de la masse salariale, la privatisation de Gabon Telecom, l'instauration d'une taxe foncière à Libreville et Port-Gentil, l'amélioration de la gestion budgétaire, la tenue des travaux de la Commission de lutte contre l'enrichissement illicite, etc... Au terme de la quatrième revue de l'accord en juillet 2005, le FMI a adressé un satisfecit au Gabon pour le respect d'une manière globale des engagements contenue dans l'accord de confirmation.

Il est prévu la conclusion d'un nouveau programme économique triennal après l'approbation du DSCR complet. A travers ce programme, les autorités gabonaise poursuivront l'assainissement des finances publiques, la diversification de l'économie, les reformes structurelles, la bonne gouvernance, et la lutte contre la pauvreté.

IV – Coopération pour le développement

4.1 – Les nouveaux accords de coopération

L'année 2005 a confirmé l'excellent état des relations entre le Gabon et ses partenaires au développement. En effet, au cours de cette année, plusieurs partenaires au développement du Gabon ont lancé la préparation ou la mise en œuvre de leur nouveau cycle de coopération avec le gouvernement gabonais.

C'est le cas du **Système des Nations Unies (SNU)** qui a lancé en Avril 2005 le processus CCA/UNDAF devant aboutir à la publication de son Plan-cadre de l'aide au développement pour la période 2007–2011. L'atelier CCA/UNDAF d'Avril 2005 qui a connu la participation de tous les acteurs de développement (Gouvernement, Parlement, Société civile, Secteur privé, Université, Agences du SNU, Bailleurs de fonds) a été l'occasion de faire le point sur la coopération en cours entre le SNU et le Gabon et de jeter les bases de la coopération future. Le processus CCA/UNDAF s'est poursuivi en Juillet 2005 avec la tenue d'un Atelier sur la planification stratégique de l'UNDAF. Cet atelier qui a réuni les principaux acteurs de développement du pays a permis de définir sur la base de l'analyse situationnelle du CCA (Bilan Commun) et des priorités de développement national contenues notamment dans le DSCR, les domaines de coopération future entre le SNU et le Gabon. Il s'agit de: (i) la santé maternelle et infantile, (ii) la lutte contre la maladie, (iii) la gouvernance, et (iv) la lutte contre la pauvreté; les droits de l'homme et le genre étant retenus comme domaines transversaux. Ces domaines de coopération recouvrent la quasi-totalité des mandats des agences du SNU et la grande majorité des OMD. Toutes les agences du SNU (UNFPA, OMS, UNESCO, PNUD, HCR, UNICEF, BIT) y compris l'ONUSIDA, devront alors définir leur Programme de Coopération avec le Gabon pour le période 2007–2011 autour de ces quatre domaines de coopération à travers lesquels le SNU entend obtenir un meilleur impact à long terme de sa coopération pour le développement.

C'est également le cas de la **Banque Mondiale** qui a lancé en 2005, sa Stratégie d'appui au pays pour la période 2005 – 2009. Cette Stratégie a retenu deux piliers pour la coopération entre la Banque Mondiale et le Gabon. Le premier pilier renforce la gestion des ressources publiques (naturelles et financières) visant à améliorer les résultats sociaux. Le deuxième pilier est de rendre plus favorable le climat d'investissement afin de stimuler la soutenabilité de la croissance du secteur privé. Ces deux piliers ont en outre des thématiques qui se recoupent. Il s'agit de la gouvernance et le renforcement de capacité.

En plus de l'appui substantiel, la Stratégie d'appui de la Banque Mondiale prévoit trois opérations de prêts ciblées soutenant les deux piliers stratégiques. Il s'agit premièrement du projet de développement de l'infrastructure locale de 25 millions de dollars US qui a été présentée au Conseil d'administration de la Banque en Juin 2005 et qui est conçu pour développer l'infrastructure de petite échelle afin de répondre aux besoins des villages, pour instaurer la transparence du financement et mettre au point les méthodes de contrats dans les travaux publics. Ce prêt sera complété par un autre projet d'infrastructure de 25 millions programmé en 2008 et destiné à améliorer la gestion de l'infrastructure de base pour satisfaire les besoins en matière de transport. La deuxième opération de prêt ciblée est le prêt pour la gestion des ressources naturelles prévu pour l'année 2006 et estimé à 15 millions de dollars

US. Ce prêt permettra à la Banque Mondiale de soutenir la transparence de la gestion des ressources naturelles et l'application de la loi dans les secteurs de forêt. Ce prêt sera complété par une subvention de 10 millions de dollars du GEF (Global Environment Fund) pour la gestion et le développement soutenable des parcs nationaux du Gabon. Le troisième prêt ciblé est programmé en 2009. Il est de 18 millions de dollars et viendra en appui aux efforts de diversification sur la base des recommandations des travaux conseils consultatifs réunis auprès du FIAS, l'IFR et l'EITI. Il visera à développer la capacité du secteur privé du Gabon pour contribuer à la croissance économique.

C'est aussi le cas du **Fonds Monétaire International (FMI)** qui a ouvert au terme de l'Accord de confirmation de 14 mois au 30 juin 2005, les discussions avec les autorités gabonaises en vue de la conclusion d'un programme économique triennal pour la période 2006 – 2008. Ce programme appuiera l'exécution du DSCRП qui constitue un cadre de référence pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs dudit programme. Son objectif sera de poursuivre l'effort d'ajustement et de renforcer les mesures structurelles visant à promouvoir l'investissement privé et à diversifier l'économie gabonaise de manière à relever significativement le taux de croissance et à retrouver la voie de la réalisation des OMD. Ce programme pourrait également donner droit à 1 746 milliards de FCFA de rééchelonnement de la dette publique extérieure, soit près de la moitié du PIB du pays.

La France et le Gabon ont procédé en Octobre 2005 à la signature du Document Cadre de Partenariat (DCP) devant régir la coopération entre les deux pays pour la période 2006 – 2010. Les axes stratégiques de l'aide française dans le cadre de ce Document sont : (i) appuyer la diversification de l'économie, et (ii) favoriser un accès accru à des services sociaux de qualité. Les secteurs de concentration de la coopération française relevant de ces axes stratégiques sont: (i) la protection de l'environnement/la forêt, et les infrastructures pour le premier axe; et (ii) l'éducation pour le deuxième axe. Environ 80% de l'assistance française au Gabon seront orientés vers ces trois secteurs. Les thématiques suivantes ont été retenues comme transversales dans le DCP: (i) améliorer la gouvernance; (ii) conforter l'ancrage du Gabon dans la francophonie ; et (iii) appuyer l'intégration régionale.

4.2 – Exécution des accords de coopération en vigueur

L'année 2005 a connu la poursuite de la mise en œuvre des accords de coopération en vigueur entre le Gabon et tous ses partenaires au développement, y compris ceux avec lesquels la préparation ou l'exécution de nouveaux cycles de programmation a été lancée (SNU, Banque Mondiale, FMI, France).

La Banque Africaine pour le Développement (BAD) a ainsi poursuivi normalement la mise en œuvre, à travers des activités de financement sous forme de prêts et des instruments de financement autres que les prêts, de sa Stratégie d'intervention en République gabonaise pour la période 2003 – 2005. Les activités de financement sous forme de prêts de la BAD portent sur (i) les réformes économiques à travers le 3ème Prêt d'Ajustement Structurel (PAS III) approuvé en juin 2004, (ii) le développement des infrastructures économiques, (iii) le développement du secteur rural et la préservation de l'environnement avec notamment l'approbation en juillet 2005 du projet de développement des pêches et de l'aquaculture, et (iv) le soutien à la promotion du secteur privé. Outre ces activités de financement, l'assistance de la BAD a porté à l'appui au pays dans (i) la finalisation du DSCRП, (ii) la réalisation des études stratégiques dans les secteurs de la santé et de l'éducation, (iii) le processus de

formulation d'un Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), et (iv) la revue des dépenses publiques dans le secteur de la santé. Le BAD envisage formuler au cours de l'année 2006 sa prochaine stratégie d'intervention en République gabonaise pour la période 2006 – 2008 et en referant sur le DSCRП et le PNBG.

La coopération entre le Gabon et la **Union Européenne** s'est poursuivie en 2005 conformément à son document cadre qui est le Programme Indicatif National (PIN) pour la période 2002–2007. L'objectif majeur du PIN 2002–2007 est d'accompagner le Gabon dans sa transition économique et sociale vers l'après pétrole en promouvant la mise en œuvre des politiques sectorielles axées sur la lutte contre la pauvreté et en y introduisant certaines réformes économiques et structurelles. A cet égard, les priorités définies par le gouvernement du Gabon et la Commission Européenne dans le cadre du PIN sont : (i) le renforcement des mesures destinées à améliorer la gouvernance, (ii) la promotion d'une croissance durable, (iii) le développement des infrastructures de transport favorisant les échanges commerciaux intérieurs et sous-régionaux, l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, et (iv) la protection des forêts. Le 9ème Fonds Européen de Développement (FED) quant à lui est orienté vers l'appui à la politique sectorielle relative aux routes et à l'appui à l'éducation. Le montant du budget du PIN 2002-2007 est de 89 millions d'euros alloués sous forme de dons. La revue à mi-parcours du PIN s'est cependant traduite par une diminution de 7,7 millions d'euros non utilisés de ce budget.

En plus de la BAD, l'Union Européenne, le SNU, la Banque Mondiale, le FMI, et la France, le Gabon a également bénéficié en 2005 de l'assistance d'autres partenaires au développement tels que l'Espagne, le Canada, le Japon, la Chine, les Etats Unis et la Banque Islamique de Développement (BID) et ce dans divers secteurs d'activité.

4.3 – L'Alignement et l'harmonisation de l'aide

L'ensemble des interventions des bailleurs de fonds au Gabon se réfère au Document cadre de politique économique et sociale du pays qui est le DSCRП, sous sa forme intérimaire depuis 2003 et désormais sous sa forme complète. C'est ainsi que s'opère essentiellement l'alignement de l'aide au Gabon.

S'agissant de l'harmonisation de l'aide, elle se réalise a travers deux canaux essentiels : (i) au sein des bailleurs de fonds, et (ii) entre les bailleurs de fonds et le gouvernement. Au sein des bailleurs de fonds, l'harmonisation se fait à travers une coordination renforcée qui et matérialisée par la tenue des réunions mensuelles de coordination, le fonctionnement de six groupes thématiques (secteurs sociaux, ressources naturelles et en environnement, infrastructures, gouvernance, macroéconomie, et DSCRП), et la pratique d'initiatives conjointes (démarches, lettres ou rapports). Entre les bailleurs de fonds et le gouvernement, il s'est établi depuis 2005 un cadre de concertation et de dialogue en vue de formaliser les échanges sur divers dossiers importants (DSCRП et reformes structurelles notamment) et de bâtir un plan d'actions du Gabon pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris d'Avril 2005 sur l'efficacité de l'aide.

V – Coopération PNUD – Gouvernement du Gabon

5.1 – Coopération en cours

Les axes d'intervention du Cadre de coopération PNUD – Gouvernement du Gabon pour la période 2002 – 2006 sont : (i) la lutte contre la pauvreté (au niveau politique et au niveau opérationnel) ; (ii) la Gouvernance, (iii) l'Environnement, et (iv) la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme. Ce Cadre de coopération est opérationnalisé à travers de nombreux assistance-conseils et actions de plaidoyer, et à travers plusieurs programmes/projets de développement.

5.1.1 – Actions de plaidoyer

Sept (7) ans après la production du dernier Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) du Gabon en 1998, le Gouvernement du Gabon, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire et les partenaires au développement ont adhéré en 2005 à l'idée du PNUD de produire un nouveau RNDH du Gabon. Un processus participatif bénéficiant de l'appui du PNUD a abouti au choix du thème du RNDH 2005 qui est « Dette Publique et Développement Humain du Gabon ». Le dispositif institutionnel de production de ce Rapport a été mis place au dernier trimestre 2005 et le calendrier prévoit la publication du Rapport au deuxième trimestre de l'année 2006. Ce Rapport permettra de relancer la problématique du développement humain du pays et constituera un puissant outil de plaidoyer visant à trouver une solution durable au problème de l'endettement du pays dont la classification dans la catégorie de pays à revenu intermédiaire ne lui offre pas l'accès au programme d'allègement de la dette sous l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) renforcée des Institutions de Bretton Woods et à diverses autres facilités de la communauté internationale dans ce domaine. Ce rapport apparaît ainsi comme un important outil visant à faciliter l'exécution du DSCR.

En plus du plaidoyer sur le développement humain, le PNUD compte renforcer à partir de 2006 son action de plaidoyer pour la réalisation des OMD (Objectifs de Développement du Millénaire) à travers l'actualisation du premier Rapport de progrès des OMD publié en 2003, la localisation des OMD, l'évaluation des besoins nécessaires à la réalisation des OMD, la localisation des OMD et la budgétisation des OMD. Le PNUD a reçu en juillet 2005 un engagement écrit du Gouvernement gabonais d'adhésion aux efforts visant à assurer la réalisation des OMD. Un projet sera exécuté en 2006 dans ce sens. De plus, en Avril 2005, le Gouvernement gabonais s'est engagé officiellement à mettre en œuvre les principales recommandations du Rapport du Projet du Millénaire publié en janvier 2005.

5.1.2 – Axe Lutte contre la pauvreté

Les interventions du PNUD dans cet axe stratégique de son action se font tant au niveau politique (appui à l'élaboration et à la finalisation du DSCR) qu'au niveau opérationnel (appui au développement du micro crédit).

5.1.2.1 – Appui à l’élaboration du DSCR

En 2002, le PNUD s’est vu confier le rôle de chef de file par le gouvernement et l’ensemble des partenaires au développement afin de mettre en place un mécanisme d’accompagnement national axé sur une stratégie de réduction de la pauvreté, qui devait définir les politiques, les mesures ainsi que les actions et programmes prioritaires visant les conditions de vie des populations défavorisées. Ce mécanisme s’est traduit par le lancement d’un projet spécifique intitulé «Appui à l’élaboration du DSCR». Ce projet devait financer des activités destinées à renforcer les capacités institutionnelles et techniques à savoir: des missions d’expertise internationale, la mise en œuvre d’une enquête participative sur la perception de la pauvreté, l’organisation d’ateliers à caractère technique et le développement d’un site WEB du DSCR. En outre, le PNUD devait assurer la coordination de l’assistance de l’ensemble des partenaires extérieurs. Le projet a été exécuté par UNDESA. Le principal résultat de ce projet est la publication en Juillet 2003 du DSCR Intérimaire du Gabon.

La période d’exécution de ce projet s’est étendue d’Octobre 2002 à Juillet 2003. Son budget total est de 104 000 US\$.

5.1.2.2 – Appui à la finalisation du DSCR

Aux lendemains de la publication du DSCR Intérimaire, le Gouvernement et les partenaires au développement se sont accordés à combler les limites suivantes du DSCR Intérimaire afin d’aboutir à un DSCR Complet de qualité: manque de données statistiques fiables dans les secteurs tous les secteurs du développement socio-économiques du pays, manque de priorités dans les choix de politiques macroéconomiques et sectorielles; faible consultation participative ; absence d’un mécanisme du suivi/évaluation. En tant que chef de fil dans ce domaine de coopération, le PNUD s’est engagé à travers le projet «Appui à la finalisation du DSCR» à faciliter l’amplification de la consultation participative qui a été retenue comme une étape cruciale dans la finalisation du DSCR, à assister le Gouvernement dans l’élaboration des stratégies sectorielles, et à œuvrer pour une meilleure coordination de l’assistance des bailleurs de fonds dans le processus de finalisation du DSCR. Ce projet a commencé en début 2005 et sera achevé en mi-2006.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le PNUD a finalement apporté un appui technique et financier dans la quasi-totalité des chantiers de finalisation du DSCR, à savoir notamment : l’approfondissement de la consultation populaire, le cadrage macro-économique, l’élaboration des stratégies sectorielles, le coordination technique du processus, la définition du mécanisme statistique et institutionnel de mise en œuvre, la rédaction du DSCR, et la coordination de l’assistance des bailleurs de fonds. Cet appui multiforme du PNUD dont les principaux résultats sont : la production du DSCR complet approuvé par le Gouvernement, le développement des capacités nationales et le renforcement de la dimension pro-poor dans les politiques macroéconomiques et sectorielles, a été très apprécié par le Gouvernement. Ce projet est exécuté par UNDESA. Son budget total est de 376 000 US\$ dont environ 150 000 US\$ de cost-sharing du Gouvernement.

5.1.2.3 - Appui au développement du micro crédit au Gabon

Dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et particulièrement l’autonomisation des populations féminines, le gouvernement du Gabon a identifié la micro-finance comme un des instruments appropriés pour leur accès aux biens de base et aux ressources financières. Sollicité en 2003, le PNUD appuie cet effort à travers un programme de développement de la micro-finance dans une phase pilote qui se déroule actuellement dans la Province de la Nyanga, au sud du Gabon. Cette première étape devra permettre l’extension des services

financiers aux populations les plus défavorisées et apporter une assistance technique aux institutions de crédit de la base. Le projet est exécuté par le Ministère de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme.

La période d'exécution de ce projet est de 2003 – 2006. Son budget total est de 248 000 US\$ dont 126 000 US\$ de cost-sharing du Gouvernement.

5.1.3 – Axe Gouvernance

5.1.3.1 – Appui à l'élaboration du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG)

Le Gabon souhaite renforcer son Etat. La traduction de ce dessein a été le lancement du processus d'élaboration d'un PNBG visant à créer un environnement favorable pour le développement humain à travers les mécanismes de dialogue, de concertation et de suivi des grandes réformes structurelles de la gouvernance dans ses dimensions: démocratique, économique et locale. Les apports du PNUD dans ce processus comprennent principalement l'assistance technique, la formation et l'appui logistique au Secrétariat Exécutif chargé de la coordination de la préparation du PNBG. La stratégie mise en œuvre est centrée sur l'initiation d'un processus participatif et sur l'ancrage institutionnel des activités de différents volets au niveau des directions générales des ministères ayant des services déconcentrés dans les provinces du Gabon. Le projet est exécuté sous la modalité DEX (Direct Execution) avec la collaboration du Ministère chargé de la Lutte contre la pauvreté.

La période d'exécution de ce projet est de 2005 – 2006. Son budget total est de 455 584 US\$ dont 295 584 US\$ de la BAD.

5.1.3.2 – Appui aux Institutions parlementaires en République Gabonaise

Le rôle des Institutions parlementaires (Parlement et Sénat) reste déterminant dans la consolidation des pratiques démocratiques et l'établissement des règles de bonne gouvernance. L'accomplissement optimal de ce rôle suppose pour ces Institutions d'avoir en leur sein des compétences techniques adéquates, des facilités d'accès à l'information, mais aussi qu'elles fassent preuve d'innovation en introduisant des réformes structurelles visant à accentuer les contre-pouvoirs. Sollicité en 2003, le PNUD a participé à la réalisation de cet objectif à travers un projet à partir duquel il a assuré la mise à disposition d'une expertise visant à renforcer les capacités internes à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication et des outils appropriés conduisant à une meilleure information du grand public sur le travail parlementaire, ainsi qu'un renforcement de ses ressources documentaires. Le projet a été exécuté par le Parlement et le Sénat de 2003 à 2005. Son budget total a été de 150 000 US\$.

5.1.3.3 – Appui au renforcement des activités de mise en conformité du droit gabonais avec les textes de l'OHADA

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) comprend 16 Etats dont le Gabon. L'OHADA est considéré par les autorités gabonaises comme un enjeu crucial non seulement pour la consolidation de la sécurité juridique et judiciaire des pays d'Afrique mais aussi pour les perspectives de développement économique du continent. Cette vision s'inscrit dans l'optique du cadre de coopération du PNUD 2002-2006 avec la République gabonaise. Et c'est dans ce contexte qu'à l'issue de la réunion des bailleurs de fonds tenue à Libreville le 27 juin 2003, le PNUD a décidé de financer, à travers un projet, les activités de mise en conformité de la législation nationale avec les Actes uniformes de l'OHADA. Ce projet devait assister le Gabon dans l'application effective des Actes uniformes

et renforcer l'Organisation au niveau local. L'exécution a été faite par le Ministère de la Justice au cours de la période 2004 – 2005. Son budget total a été de 102 000 US\$ dont 18 000 US\$ de cost-sharing du Gouvernement.

5.1.3.4 – Projet ART GOLD

En 2006, le PNUD démarre un nouveau projet, en collaboration avec UNESCO et le Ministère du Plan, sur le renforcement des capacités locales de programmation et de gestion du développement, dénommé ART GOLD Gabon. Ce projet a pour but de renforcer les capacités des autorités locales tant décentralisées que déconcentrées afin qu'elles puissent néanmoins élaborer des plans locaux de développement au profit des communautés qu'elles administrent. Le projet ART GOLD Gabon est fondé sur la promotion de la dynamique communautaire, des activités génératrices de revenus et de la coopération décentralisée. Avec une portée nationale éventuelle sur une période de trois ans (2006-2008), sa période initiale sera une phase pilote d'une année qui interviendra dans les Provinces de l'Ogooué Maritime, du Haut-Ogooué et de l'Estuaire.

ART GOLD Gabon est un programme-cadre ouvert à l'apport de plusieurs bailleurs de fonds. Ceux-ci peuvent établir des accords spécifiques avec le PNUD et le Comité Scientifique UNESCO. Ils peuvent également financer : (i) des modules territoriaux, pour renforcer les initiatives dans une ou plusieurs Provinces, Départements ou Communes qui participent au Programme; (ii) des modules thématiques (santé, éducation, développement économique, environnement, etc.), dans une ou plusieurs Provinces, Départements ou Communes; (iii) une ou plusieurs activités nationales, en appui au développement local; (iv) les activités internationales ART pour la promotion de la coopération décentralisée, l'innovation, la coopération Sud-Sud, la formation et les échanges internationaux.

Les bailleurs de fonds seront invités à soutenir soit la structure essentielle du programme soit des Modules territoriaux ou thématiques.

Son budget total sera de 4.000.000 US\$, dont 2 000 000 US\$ du gouvernement, 400 000 US\$ du PNUD et 1 600 000 US\$ à mobiliser auprès d'autres bailleurs de fonds qui y participeront.

5.1.3.5 – Projet d'Appui au Développement durable d'après-pétrole du Département du Ndougou (PADDN)

Shell-Gabon sollicite, dans le cadre d'un Protocole d'Accord en cours de négociation, un appui du PNUD-Gabon afin de :

- appuyer le Comité de Réflexion de l'Après-Pétrole (CRAP) dans le département de Ndougou (Gamba) ainsi que les parties prenantes locales à développer une étude prospective dénommée « Gamba Vision 2015 » et une stratégie réaliste pour atteindre cette vision ;
- renforcer les capacités du CRAP et des autorités locales en matière de gestion de projets et des organisations ;
- renforcer les capacités de l'Université Omar Bongo Ondimba en matière de mise en valeur de scénarios pour développer la vision « Gamba 2015 » et de dissémination des leçons apprises dans la sous-région ;
- piloter l'établissement de quelques activités génératrices de revenus à petite échelle et non liées au secteur pétrole.

Le Protocole d'Accord dans le cadre du PADDN devrait être signé au courant du mois de février 2006.

5.1.4 – Axe Environnement

5.1.4.1 - Appui à la gestion urbaine des déchets solides à Libreville

La question de la gestion des ordures à Libreville est un véritable problème environnemental et de santé publique. Le Programme National pour l'Action Environnementale (PNAE) publié en janvier 2000 et qui formule la politique du Gouvernement et les actions urgentes à développer dans le secteur, a défini les objectifs et les grands axes d'un programme national de maîtrise des déchets. Le projet d'appui à la gestion urbaine des déchets solides, lancé en 2004, dans sa phase pilote, tend à améliorer le cadre de vie des populations cibles, par la mise en place d'un système de « gestion partagée » des ordures ménagères dans trois quartiers sous-intégrés de Libreville. La participation du PNUD à la mise en œuvre de ce mécanisme, en partenariat avec la municipalité de Libreville, est appelée à renforcer de manière pratique sa contribution à la lutte contre la pauvreté dans le pays, au renforcement des capacités locales, à l'emploi des jeunes au chômage et à l'amélioration de l'environnement grâce à un programme durable d'information, d'éducation et de communication (IEC). Le projet est exécuté par la Mairie de Libreville pour la période 2004 – 2006. Son budget total est de 425 000 US\$ dont 180 000 US\$ de cost-sharing du Gouvernement.

5.1.5 – Axe Lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme

5.1.5.1 – Faire reculer le paludisme au Gabon

Le PNUD est un partenaire clé du Fonds Mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. A ce titre, le PNUD est responsable de la gestion de ces projets et fournit des services de développement des capacités aux sous-bénéficiaires ainsi qu'aux partenaires de mise en œuvre. Le projet qui contribue à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes au Gabon, lancé en 2005, et financé par le Fonds Mondial met l'accent sur une approche multisectorielle et de partenariat incluant le secteur public, le secteur privé, la société civile, l'université et les partenaires au développement. Les composantes du projet reposent sur une stratégie fondée sur les conclusions et recommandations du Plan Stratégique National de lutte contre le Paludisme (NSP 2002-2006) en prenant en compte également les préoccupations du Gabon dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement et les engagements pris lors du Sommet des Chefs d'Etats à Abuja (Nigeria) en Avril 2000. Le projet est exécuté par différents partenaires et le Ministère de la Santé Publique assure la présidence du Comité de Coordination Multisectoriel (CCM). Sa période d'exécution est de 2005 – 2006 et son budget total financé par le Fonds Mondial est de 7 419 724 US\$.

5.1.5.2 - Renforcement de l'Initiative gabonaise de lutte contre le VIH/SIDA

Le PNUD a contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA pour la période 2001-2005 et collabore, pour sa mise en œuvre en appuyant le processus de décentralisation des actions de lutte contre le VIH/SIDA par le caractère multisectoriel de l'approche d'une part, et au travers du projet d'intégration du VIH/SIDA dans les outils de planification du développement et de lutte contre la pauvreté d'autre part. Dans l'exécution de ce projet qui a pour but primordial la réduction de la progression alarmante de l'épidémie du VIH/SIDA et son impact de façon significative au sein de la population générale et en

particulier au sein des groupes vulnérables, le PNUD est chargé du suivi programmatique et financier des activités. Il se charge également, à travers la Cellule d'Appui Technique créée en son sein, de la formation des différents intervenants impliqués dans l'exécution des activités. Le projet, financé conjointement par le Fonds Mondial et le PNUD, renforce les capacités nationales dans la lutte contre le VIH/SIDA en partenariat avec le secteur public, le secteur privé, et la Société civile. Le projet est exécuté par les différents partenaires et le Ministère de la Santé Publique assure la présidence du Comité de Coordination Multisectoriel (CCM).

La période d'exécution du projet est de 2004 – 2006 et son budget total est de 3 250 095 US\$ dont 3 154 500 provenant du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme et 95 595 US\$ du PNUD.

5.1.5.3 - Appui à la Réduction de l'impact du VIH/SIDA sur les populations et/ou vulnérables (RIVPOP)

Bien que des efforts soient fournis en matière de lutte contre le VIH/SIDA au Gabon et plus particulièrement en ce qui concerne la surveillance épidémiologique par sites sentinelles, la mise en place d'une enquête de séroprévalence nationale, de stratégies de prévention et de prise en charge psychosociale et économique, l'évaluation et l'intégration de l'impact socio-économique du VIH/SIDA dans les outils de planification ou dans les stratégies de lutte contre la pauvreté n'étaient pas encore pris en compte. Le PNUD en s'impliquant dans ce programme lancé en 2004 avec d'autres partenaires, estime que pour atteindre les OMD et les objectifs de l'UNGASS, et pour assurer une réponse effective à la pandémie, les priorités et les études d'impacts concernant le VIH/SIDA doivent être complètement intégrées dans les plans généraux de développement et d'investissement à moyen terme, dans les budgets annuels et dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Le projet RIVPOP qui est la concrétisation de cette réflexion a pour but de renforcer la lutte contre le SIDA par une approche complémentaire et multisectorielle en appuyant la mise en place de programmes qui contribuent de manière significative à la réduction de la vulnérabilité au VIH/SIDA des populations vulnérables, dont particulièrement les femmes, les veuves et les orphelins du sida. Le projet est exécuté par le Ministère chargé de la lutte contre la pauvreté. Sa période d'exécution est 2004 – 2006 et son budget total est de 1 217 000 US\$ dont 226 800 US\$ de cost-sharing du Gouvernement.

5.2 – Coopération future

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF) pour la période 2007 – 2011 qui est en cours d'élaboration prévoit les quatre domaines de coopération suivants pour l'assistance des Nations Unies au Gabon: (i) la réduction de la mortalité maternelle et infantile; (ii) la lutte contre la maladie, (iii) la gouvernance, et (iv) la lutte contre la pauvreté.

Basé sur cette orientation de l'UNDAF et compte tenu de son mandat et de ses avantages comparatif, le PNUD se propose de centrer son action pour son prochain cycle de programmation 2007 – 2011 autour des domaines de coopération suivants: (i) la lutte contre la maladie, (ii) la gouvernance, et (iii) la lutte contre la pauvreté.

5.2.1 – Cibles dans le domaine de coopération «lutte contre la maladie»

L'effet UNDAF recherché dans ce domaine de coopération est le suivant: les réponses nationales au VIH/SIDA, au paludisme, à la tuberculose ainsi que la surveillance épidémiologique de Ebola sont renforcées d'ici 2011. Afin de contribuer à la réalisation de cet effet, le PNUD cible à travers son Programme pays, l'obtention des effets suivants:

- 80% des populations cibles savent prévenir l'infection à VIH;
- l'accessibilité à la prise en charge globale (médicale, économique, nutritionnelle, OEV, juridique/planification et processus budgétaires) est accrue;
- les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes bénéficient de la prise en charge correcte (Protocole Gabon) et des moyens de protection pour lutter contre le paludisme au niveau des formations sanitaires et des communautés;
- la surveillance épidémiologique et la gestion de l'information sont améliorées pour les quatre (4) maladies.

5.2.2 – Cibles dans le domaine de coopération «gouvernance»

Ce domaine de coopération vise l'effet UNDAF suivant: d'ici 2011, l'efficacité et la performance des institutions et des acteurs communautaires améliorées et l'environnement des affaires plus incitatif. A cet égard, le PNUD envisage contribuer, à travers son programme pays, à la réalisation des effets suivants:

- le cadre et le fonctionnement des institutions politiques et sociales améliorés
- un climat des affaires plus incitatif est promu
- la dynamique communautaire est promue

5.2.3 – Cibles dans le domaine de coopération «lutte contre la pauvreté»

Dans ce domaine de coopération, le SNU recherche comme effet UNDAF, le résultat suivant: d'ici à l'an 2011, réduction de la pauvreté et de la faim avec un accent particulier sur les groupes vulnérables par la diversification de l'économie et la gestion durable des ressources naturelles. Le PNUD compte y contribuer à travers son programme pays en participant à la réalisation des effets suivants:

- les politiques budgétaires, fiscales et sectorielles pour les pauvres sont adoptées et mises en œuvre;
- les revenus des pauvres et des groupes vulnérables sont augmentés;
- les populations les plus démunies et les plus vulnérables accèdent aux services sociaux de base;
- tous les enfants, notamment des filles, des enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques ont accès à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité.

Dans ces trois domaines de coopération, les interventions du PNUD s'articuleront autour du développement des capacités humaines, institutionnelles et logistiques, du dialogue sur les politiques, du plaidoyer, de l'assistance technique, la fourniture des ressources financières catalytiques, et de l'édification des partenariats stratégiques.